



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



Les 16 nouveaux lauréats du  
fonds d'accélération des investissements  
industriels dans les territoires  
Nouvelle-Aquitaine

# Relancer l'investissement industriel dans les territoires

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'industrie, Mme Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'Etat. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

## Le fonds d'accélération aux investissements industriels dans les territoires

Doté de **250 millions d'euros en 2020 et de 400 millions d'euros d'ici à 2022 à l'échelle nationale**, le fonds de soutien de l'Etat à l'investissement industriel dans les territoires vise à financer **les projets industriels** (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) **les plus structurants** pour les territoires et **pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an**.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les préfetures de région et les conseils régionaux, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

## Les 16 nouveaux lauréats en région Nouvelle-Aquitaine

Après une première sélection de 10 lauréats en novembre 2020, ce sont 16 nouveaux projets qui bénéficieront d'un soutien d'un montant global de 9 millions d'euros pour un volume d'investissement prévisionnel de 41 millions d'euros **Ces 16 projets devraient entraîner la création de plus de 300 emplois directs**.

Les entreprises qui bénéficient de ces aides sont en majorité des PME et des ETI. Les projets menés par ces entreprises abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : la modernisation des outils de production et le développement de l'industrie 4.0, la préservation des savoir-faire, la relocalisation, l'amélioration des conditions de travail et la transition écologique.

État et Région ont en effet fait le choix de coordonner la mise en place de leurs plans de relance pour simplifier la lisibilité des mesures de soutien à destination des entreprises. L'ensemble des projets accompagnés ont fait ainsi l'objet d'une décision concertée de la Préfète de région et du président du Conseil régional.

**Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « *Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines.* »

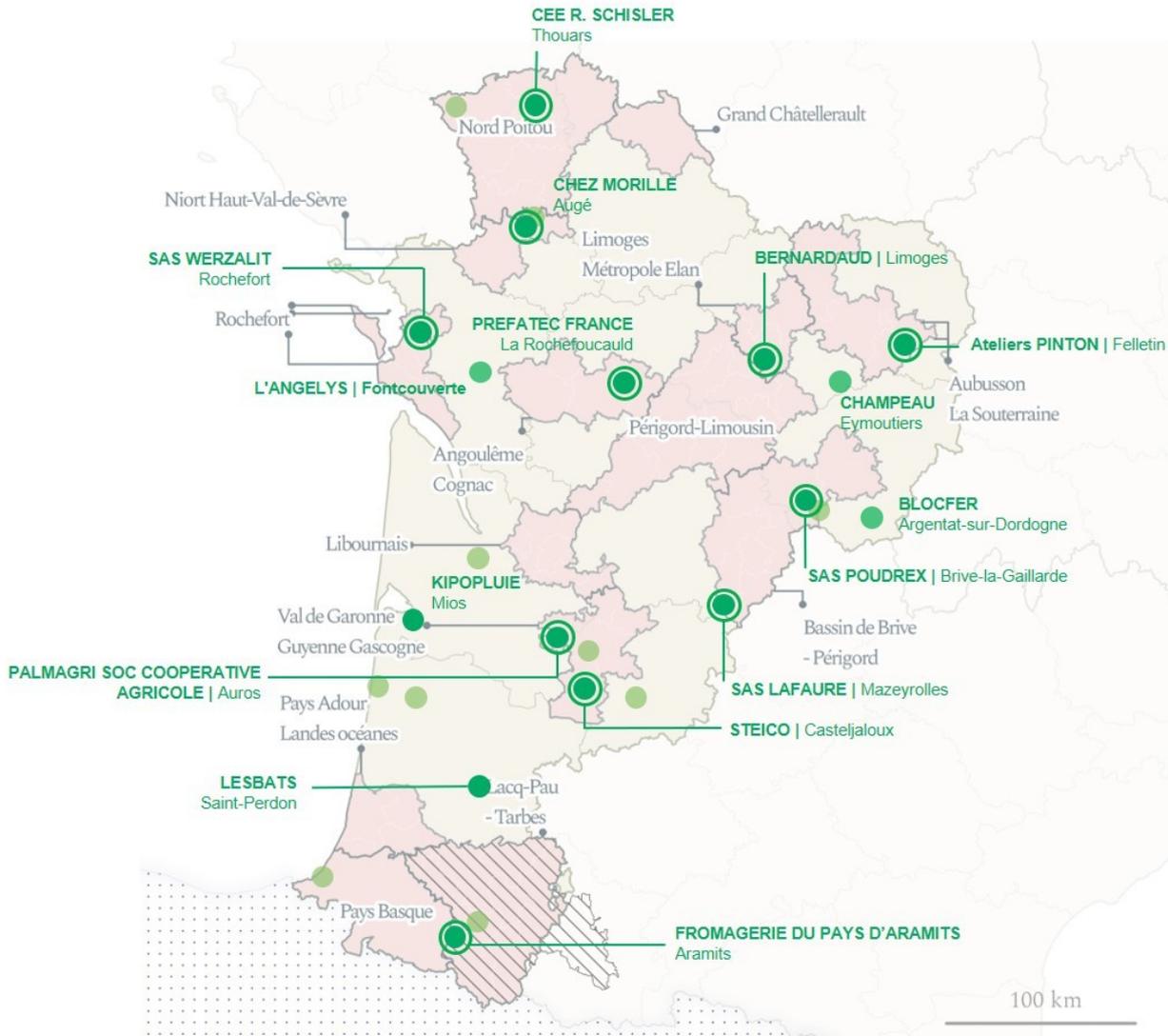
### **A propos du dispositif « Territoires d'industrie »**

Les Territoires d'industrie de la région Nouvelle-Aquitaine bénéficient par ailleurs d'un financement complémentaire du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) permettant de financer la création d'une Maison de l'Industrie à Brive la Gaillarde, portée par l'UIMM Limousin, ainsi que le lancement d'une étude de data industrielle sur le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes.

Dans le cadre du programme lancé par le Premier ministre fin 2018, la région comporte aujourd'hui 14 Territoires d'industrie. Alors que 70% de l'industrie se situe en dehors des grandes agglomérations et que 71% des investissements industriels étrangers ont eu lieu en 2019 dans des communes de moins de 20 000 habitants, ces Territoires d'industrie constituent une priorité aussi bien pour le Gouvernement que pour la région Nouvelle-Aquitaine.



## 16 nouveaux projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine



### Informations sur le projet

LESBATS ← Porteur du projet

Saint-Perdon ← Commune

### Vague d'annonce

● Ancienne vague d'annonce

### Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



● Nouvelle vague d'annonce

## Les 16 nouvelles entreprises lauréates en région Nouvelle-Aquitaine

### PREFATEC France

#### **La ROCHEFOUCAULT (16) – Territoire d'industrie Angoulême-Cognac**

L'entreprise PREFATEC France est une société de 49 salariés, spécialisée dans la conception et la fabrication de réseaux électriques et hydrauliques. Elle appartient au groupe familial « SAGEFI », spécialisé depuis 40 ans dans les métiers des Génies Électrique et Climatique du Bâtiment.

Le projet d'achat de deux machines numériques permettra à l'entreprise d'automatiser les process de fabrication. L'enjeu est d'augmenter la capacité de production pour accompagner leur croissance dans le secteur du bâtiment et rester compétitif face aux concurrents français voire étrangers.

Des impacts environnementaux sont à noter, car cet investissement va limiter la consommation de matière première diminuant ainsi les déchets produits.

Cette jeune entreprise a vu ses effectifs doubler en 4 ans et le projet va permettre à l'entreprise de gagner en part de marchés et ce nouvel environnement économique contribuera à de nouvelles créations d'emplois. Le nombre envisagé est de 2 à 4 personnes, notamment par la transformation en contrat à durée indéterminée des contrats d'apprentissage.

### L'ANGELYS

#### **Foncouverte (17)**

Créée en 1996, par Denis Lavaud, L'ANGELYS produit des crèmes glacées et sorbets de haute qualité artisanale proposés en Grande Distribution qui concentre plus de 80% de la production.

Forte d'une croissance à 2 chiffres au cours des 5 dernières années, l'entreprise est amenée à franchir un nouveau palier de développement en augmentant ses capacités de production. L'acquisition de matériel et outillage industriel dernière génération et de l'ERP métiers lui permettront d'améliorer sa performance et sa productivité et contribuera au développement de nouveaux produits et marchés (plein air, boutiques, export...), tout en s'inscrivant dans ses engagements RSE (responsabilité sociale des entreprises).

Ce projet contribuera à créer 33 emplois et consolider l'emploi du site qui compte actuellement 27 salariés.

## WERZALIT

### **Rochefort (17) – Territoire d'industrie de Rochefort**

WERZALIT SAS est spécialisée dans la fabrication de plateau de table en bois « stratifié-moulé » destiné au marché de l'hôtellerie et de la restauration. L'entreprise est le leader de son marché et exporte environ 60% de sa production (Allemagne, UK, Espagne, EU...). Les investissements visent dans un premier temps à diversifier l'activité en modernisant les moyens de production, et dans un deuxième temps, à innover sur la conception des produits par une approche écologique, en lien avec l'économie circulaire.

Le projet contribuera à créer 10 emplois et surtout à consolider l'emploi du site qui compte actuellement 65 salariés.

## POUDREX

### **Brive-la-Gaillarde (19) – Territoire d'industrie Bassin de Brive-Périgord**

La société POUDREX est une entreprise de 10 salariés, filiale du groupe LM industrie, spécialisée dans le secteur d'activité du traitement et revêtement de métaux.

Le projet de relocalisation en Corrèze d'une activité de production jusqu'alors réalisée en Roumanie, nécessite l'agrandissement des locaux et l'achat d'une machine de grenailage à charge suspendue traversante.

L'enjeu est de pouvoir répondre à cette nouvelle demande et ainsi d'augmenter son chiffre d'affaires d'environ 20 %. Ces investissements s'inscrivent dans un projet global « Industrie du futur » dans lequel le groupe LM industrie est engagé. Parallèlement, une démarche de transformation numérique est menée par l'entreprise.

En modernisant l'outil de production, cette réalisation réduira l'impact énergétique et environnemental pour permettre une transition écologique de qualité, aidera à sauvegarder les savoirs faire, développera les compétences des salariés en consolidant les 10 emplois actuels du site et la création de 2 nouveaux postes au sein de l'entreprise.

## BLOCFER

### **Argentat-sur-Dordogne (19)**

BLOCFER est un site de production spécialisé dans la fabrication de bloc portes bois techniques et standards qui fait partie du groupe DEYA (PREVOST INDUSTRIES), une ETI familiale. Le projet vise au remplacement d'une machine stratégique devenue obsolète et au développement des capacités de production de portes techniques. L'installation de ces équipements aura un impact significatif sur l'ergonomie des postes de travail et l'amélioration des conditions de travail.

Le projet contribuera à consolider l'emploi sur le site qui compte actuellement 180 salariés et à développer son activité.

## Ateliers PINTON

### **FELLETIN (23) – Territoire d'industrie d'Aubusson - La Souterraine**

Depuis près de 150 ans, les Ateliers PINTON façonnent tapis, tapisseries murales et plus récemment tapis tuftés et moquettes. Selon des techniques séculaires, cette entreprise familiale participe à la pérennité du rayonnement d'un savoir-faire français qui à travers d'innombrables œuvres ont marqué l'histoire de l'art. L'investissement dans un nouveau bâtiment moderne et écologique et dans l'achat de machines performantes, permettra de doubler les capacités de production. Par ailleurs, ce nouveau bâtiment permettra d'optimiser les flux, de mieux gérer toutes les étapes des productions.

De plus, avec l'acquisition d'une entreprise de tissage dans le nord de la France, l'entreprise proposera des produits complémentaires et innovants renforçant ses collections. Elle prévoit également l'ouverture d'une filiale en Chine.

Le projet contribuera à créer 30 emplois sur 5 ans et consolider l'emploi du site qui compte actuellement 45 salariés.

## LAFAURE

### **MAZEYROLLES (24) – Territoire d'industrie Bassin de Brive-Périgord**

L'entreprise LAFAURE est une entreprise familiale de 38 salariés, spécialisée dans le secteur d'activité de l'exploitation de carrières et sablières, dont l'extraction d'argiles.

La société est aujourd'hui le leader français de l'exploitation de l'argile bentonite et les travaux de R et D ont abouti au développement de nouveaux produits nécessitant la création d'une nouvelle unité de production s'articulant autour de la construction de bâtiments et l'acquisition de matériel de production.

L'enjeu de ce projet est de diversifier les débouchés notamment par la création de produits innovants, dédiés à la protection des plantes ou au complément alimentaire destiné à l'alimentation animale.

Par ailleurs, l'argile bentonite vient en remplacement de produits chimiques et synthétiques et a de multiples applications : étanchéité de retenues et de centres d'enfouissement, thalassothérapie, cosmétiques...

Des impacts environnementaux indéniables grâce à cette transition écologique sont à souligner car l'argile dédiée à la protection des plantes est un levier naturel et bio bienvenu dans le cadre du programme Ecophyto, le complément alimentaire tant qu'à lui, s'inscrit dans le processus de réduction des produits antibiotiques.

Cette nouvelle dynamique économique sera créatrice de 6 emplois d'ici fin 2023.

## KIPOPLUIE

### **MIOS (33)**

L'entreprise KIPOPLUIE, entreprise innovante depuis 15 ans, est spécialisée dans la récupération et de la gestion des eaux de pluie pour leur réutilisation dans le bâtiment.

Le projet s'articule autour de la construction d'un bâtiment industriel de 1 200 m<sup>2</sup> pour la fabrication des systèmes de gestion autonome connectés « Kipovision » et des systèmes de filtration des eaux de pluie « Kipo3000 ».

Reconnu pour ses innovations et son avance dans le domaine, l'offre de cette entreprise s'étend de l'ingénierie à la mise en œuvre.

Cette entreprise souhaite développer à grande échelle et à l'export ses systèmes pour la transition écologique. Ses innovations sont brevetées et répondent aux normes environnementales BREEAM et à la nouvelle réglementation environnementale RE2020 :

- l'enjeu environnemental est de rendre autonome le bâtiment pour ses usages techniques, avec des produits intelligents sans consommables et toujours réparables
- l'objectif est de préserver la ressource naturelle avec des solutions tout en augmentant le confort du bâtiment.

Ces équipements de dernière génération, prêts à leur intégration dans le bâtiment (BIM, Building Information Modeling), contribueront au refroidissement des ICU (îlot de chaleur urbain) et à l'optimisation du rendement des panneaux photovoltaïques, des toitures végétalisées et des fermes urbaines par leur refroidissement et leur arrosage à l'eau de pluie.

Ce futur bâtiment sera conçu avec une zone photovoltaïque de R&D pour étudier et développer les modes opératoires d'optimisation des rendements.

Ce projet permettra la création d'emplois de 3 à 5 salariés, le recrutement d'apprentis ou de contrats de professionnalisation ainsi que l'embauche d'une personne en situation de handicap à l'horizon 2023.

## PALMAGRI SOC COOPERATIVE AGRICOLE

### **Auros (33) – Territoire d'industrie Val de Garonne**

PALMAGRI est une coopérative agricole spécialisée dans le canard gras regroupant 8 producteurs (9 au mois de janvier 2021), fermiers de canard gras. Sa production est basée sur des critères fermiers, privilégiant un savoir-faire artisanal. Les canards sont élevés en plein air sur les terres girondines, situées entre les vignobles sud-girondins et les landes de Gironde. Le gavage est fait de façon traditionnelle au maïs grains entier.

Le projet retenu porte sur la modernisation de l'outil de transformation et se traduira par un aménagement des postes de travail. Il contribuera à créer des

emplois<sup>1</sup> et consolider l'emploi du site qui compte actuellement 6 salariés et 3 prestataires extérieur.

## LESBATS

### **Saint Perdon (40)**

LESBATS est une PME familiale présente sur le massif des Landes de Gascogne depuis cinq générations dont l'activité est le sciage et la 2ème transformation du bois. Les investissements programmés sur le site de St Perdon (40) permettront à l'entreprise d'adapter sa logique industrielle à l'évolution de la ressource bois locale ainsi qu'aux marchés.

Le projet contribuera à créer 15 emplois et consolider l'emploi du site qui compte actuellement 45 salariés.

## STEICO

### **Casteljaloux (47) – Territoire d'industrie Val de Garonne – Guyenne Gascogne**

L'entreprise appartient au groupe allemand STEICO qui développe, produit et vend des matériaux de construction. Le site de Casteljaloux (47), qui se situe en Territoire d'industrie, produit des isolants bio-sourcés à partir de bois. Le procédé mis en œuvre dans cet investissement permettra la fabrication de panneaux isolants rigides en fibre de bois et développera ainsi la gamme de produits fabriqués en France à partir de la ressource locale. Cette ligne qui est une relocalisation en France se rajoute à deux autres lignes existantes sur site produisant une autre catégorie de produits.

Le projet contribuera à créer au moins 35 emplois et consolider l'emploi du site qui compte actuellement 52 salariés.

## FROMAGERIE DU PAYS D'ARAMITS

### **Aramits (64) – Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes**

La FROMAGERIE DU PAYS D'ARAMITS est une entreprise familiale créée en 1998 par Martine LEMBEYE et les bergers de la vallée. Elle participe à la dynamique économique de la vallée de Baretous dans laquelle elle trouve sa main d'œuvre. Son activité est basée sur la fabrication, le conditionnement et la commercialisation de fromages. La Fromagerie collecte et transforme le lait de 60 producteurs locaux afin de proposer une large gamme de produits à sa clientèle : fromages de brebis BIO et AOP, fromages de vache, de chèvre et mixte vache et brebis. Ses produits ont été neuf fois primés ces 10 dernières années au Concours Général Agricole des Fromages du Salon de l'Agriculture à Paris.

---

<sup>1</sup> L'entreprise reste prudente avant d'avancer un chiffre sur les emplois futur, tant qu'elle doit faire face à l'épidémie de COVID-19 et à la grippe aviaire

Le projet prévoit l'extension du site de production et l'automatisation de certains processus. Il contribuera à créer 2 à 3 emplois et consolider l'emploi du site qui compte actuellement 18 salariés.

## CHEZ MORILLE

### **Auge (79) – Territoire d'industrie Nord Poitou**

La société CHEZ MORILLE a été fondée en 1987 par les frères MORILLE. Son but commercial réside dans la vente de produits transformés de canards gras et de foie gras. La société est présente sur plusieurs marchés, avec plusieurs canaux de vente directs tels que les magasins de producteurs. Elle fournit un grand nombre de restaurateurs de la région et au-delà de la Nouvelle-Aquitaine. L'entreprise s'est également lancée, en 2019, au développement de la transformation et prestation de service pour autrui.

Le projet consiste à agrandir l'atelier de transformation en l'équipant avec de nouveaux matériels. Il contribuera à créer 13 emplois et consolider l'emploi du site qui compte actuellement 42 salariés.

## CEE R. SCHISLER

### **Thouars (79) – Territoire d'industrie Nord Poitou**

CEE R. Schisler (79) est une ETI familiale spécialisée dans la conception, la fabrication, la distribution et la commercialisation de gobelets pour boissons chaudes et froides, couvercles pour gobelets, papiers alimentaires, papiers cadeaux et sacs et cabas en papier pour la restauration rapide. L'objectif des investissements est de contribuer à rendre plus écologique la filière de l'emballage alimentaire en fabricant des alternatives aux emballages en plastique.

La modernisation des outils de production et la montée en compétences des salariés permettront de pérenniser plus de 400 emplois sur le site, et recruter 56 nouveaux salariés au niveau local.

## CHAMPEAU

### **Feytiat (87)**

L'entreprise CHAMPEAU, localisée à FEYTIAT (87) est une société de 250 salariés, spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de charpentes et autres menuiseries.

Le projet s'articule autour d'un plan de modernisation de son outil de production qui a pour but de pérenniser l'entreprise en renforçant sa position de leader français de la charpente industrielle bois dit « fermette » et d'accroître son activité sur un marché très concurrentiel.

L'enjeu de la modernisation par l'assistance mécanique est d'améliorer les conditions de travail, de réduire la consommation « matière », d'optimiser la

gestion des déchets bois et de permettre la montée en compétences des opérateurs grâce aux machines à commande numérique.

Cette réalisation permettra de maintenir l'emploi existant sur le territoire, la réouverture du site de BUSSY (87) et de lancer une campagne de recrutement d'une trentaine de salariés accompagnés d'un programme de formation.

## **BERNARDAUD**

### **Limoges (87) – Territoire d'industrie Limoges Métropole - ELAN**

Créée en 1863, l'entreprise BERNARDAUD est spécialisée dans la porcelaine de Limoges et un acteur mondialement reconnu des arts décoratifs et du luxe français. Cette ETI est fortement impliquée à l'international avec plus de 70% de ses ventes destinés à l'export et contribue localement à la préservation et la pérennisation des savoir-faire artisanaux et industriels locaux. BERNARDAUD est une Entreprise du Patrimoine Vivant, membre du Comité Colbert et bénéficie de l'Indication Géographique Protégée Porcelaine de Limoges

Le projet de l'entreprise porte sur des innovations dans les méthodes de production avec un fort impact environnemental et sur la compétitivité. Il contribuera à créer 60 à 90 emplois entre BERNARDAUD et les intervenants locaux associés au projet, et consolider l'emploi des sites de production de l'entreprise qui comptent environ 350 salariés.

## Contacts presse

**Contacts presse :**

**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher**  
[presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr) - 01 53 18 44 38

**Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine**  
Sophie BILLA ou Agathe NOUGUE –  
05 56 90 60 18 ou [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)

**Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine**  
Rachid BELHADJ –  
05 57 57 02 75 ou [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

**Pour en savoir plus sur « France Relance » :** [planderelance.gouv.fr](http://planderelance.gouv.fr)